

# 24 heures



Installée à Lutry, l'œnologue Caroline Frey gère trois domaines prestigieux en France et sa petite vigne à Fully. Rencontre avec une passionnée  
CHANTAL DERVEY  
Page 32

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

## «Bernard Nicod nous a calomniés. Il a perdu la tête»

Dans une interview exclusive, Avni Orllati répond sans langue de bois aux accusations

Dans le brouillard de décembre de Bioley-Orjulaz, l'empire turquoise impressionne. Nous sommes dans le fief d'Orllati. Ce géant de la construction et de l'immobilier emploie 700 personnes. Mais s'il a fait l'actualité ces dernières semaines, c'est parce que la société a été accusée par un corbeau de pratiques

**Vaud, pages 17-18**

**Contrôles** «Il faudrait être complètement fou pour tricher»

**Bénéfices** «Nous avons versé à peu près 50 millions d'impôts»

illicites. Avni Orllati, blanchi par la justice, a contre-attaqué. Il a déposé une plainte contre «ces calomnieux».

Plainte donc contre Bernard Nicod, Sotrag, Marti et l'ancien rédacteur en chef de 24 heures, Fabien Dunand. Dans le long entretien qu'il nous a accordé, le chef d'entreprise revient de façon dé-

taillée sur toutes les accusations dont il fait l'objet.

«Je suis resté serein (...) parce que je n'ai rien à me reprocher.» Il décrit dans le détail les procédures: «Tout est légal, tout est contrôlé.» Mais aussi comment fonctionne son business et comment il réinvestit ses bénéfices.

«Depuis six ou sept ans, nous avons versé à peu près 50 millions d'impôts. Et on va continuer d'en payer», assure-t-il. Tout comme il affirme sans coup férir que le projet des Cèdres continue «même sans Bernard Nicod (...) Et je n'ai aucun doute que nous trouverons une solution, par exemple en lui rachetant sa part.»

## Des milliers de fans orphelins de l'idole des jeunes



### Mythe à jamais

Johnny Hallyday s'en est allé, mais la légende restera pour toujours. Notre dossier. Pages 2 à 7

### Éditorial

## Johnny Hallyday: le flair et l'instinct

**Jérôme Estèbe**

Rubrique Société et Culture



Non, on n'a pas tous en nous quelque chose de Hallyday. Non, la francophonie tout entière ne sanglote pas depuis l'annonce de sa disparition. On connaît d'ailleurs bon nombre de mélomanes qui entretiennent avec l'idole et son œuvre des rapports proches de l'indifférence absolue. Reste que quiconque a déjà assisté à un concert de Johnny sait l'amour, voire la dévotion, qu'il suscitait auprès d'un public d'une hétérogénéité inouïe. Il n'y en a plus guère des artistes chantants qui se font adorer des jeunes et des vieux, riches et pauvres, femmes et hommes, esthètes et philistins. Dont dix tubes, au moins, puissent être entonnés par tout un chacun, comme ça, au débotté. Le Genevois Fred Jimenez, qui fut bassiste de la star de 2011 à 2014, nous racontait avoir joué derrière elle dans le nord de la France devant un parterre de gueules noires. Et quelques jours plus tard à Monaco, dans un gala privé, urf à souhait. Dans les deux cas, les gens réagissaient de la même manière, aux mêmes moments du

show, avec les mêmes étoiles dans les pupilles. Fortiche. Dans un environnement culturel puissamment segmenté, éclaté en chapelles, en recoins, en niches, une telle unanimité frôle le miracle. Et une telle longévité frise le prodige. À l'aube des sixties, c'est dans une France encore tout engourdie que Johnny devient la voix de la jeunesse. Il n'y a qu'une chaîne de TV. Une seule émission de radio cool - *Salut les copains*, qui colle au poste

«Une telle unanimité frôle le miracle. Une telle longévité frise le prodige»

près de la moitié des 11-16 ans. Et éventuellement un juke-box au troquet du coin. Cinq décennies et une révolution numérique plus tard, l'offre musicale est devenue un hypermarché grouillant, volatil et impénétrable... avec Hallyday en perpétuelle tête de gondole. Il aura fallu un flair et une intuition rares pour traverser ainsi modes et tempêtes en gardant la tête haute et la fidélité de sa base. Un instinct de survie artistique quasi animal et sans doute unique dans l'histoire de la musique populaire.

### Jeux olympiques Jean-Philippe Rochat quitte la présidence de Sion 2026

Membre d'un cabinet d'avocats épinglé dans le scandale des «Panama Papers», le Vaudois a décidé de se retirer du comité de candidature. Président de Swiss Olympic, Jürg Stahl lui succède. Page 9

### Politique Les défis qui attendent Alain Berset, président de la Confédération

Le chef du Département fédéral de l'intérieur a été brillamment élu à la tête du gouvernement. Mais l'année présidentielle du Fribourgeois ne s'annonce pas de tout repos. Page 11

### Proche-Orient Trump reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël

Le président américain marque une rupture spectaculaire avec ses prédécesseurs et suscite une vague de réprobation au Proche-Orient et au-delà. Les Palestiniens enragent. Reportage à Jérusalem. Page 12

### Environnement La qualité des sites marécageux continue à se dégrader

Il y a trente ans, le peuple suisse acceptait l'initiative de Rothenthurm afin de protéger les surfaces marécageuses du pays. Le but a-t-il été atteint? Le point avec trois sites vaudois. Page 19



PATRICK MARTIN

## Affaire Orllati-Nicod



**Résolu**  
Pour mettre un terme  
aux accusations, Avni  
Orllati a accepté  
de répondre à toutes  
les questions.

PATRICK MARTIN

# «Une ligne rouge a été franchie»

Avni Orllati, en conflit avec Bernard Nicod et au centre de critiques au vitriol, sort de sa réserve. Il répond aux accusations du promoteur et de son allié le «corbeau»

**Claude Ansermoz  
Philippe Maspoli**

**A**vni Orllati a décidé de cesser de se murer dans le silence. À la tête d'une entreprise spécialisée dans la démolition, le terrassement, la géothermie et la dépollution, qui emploie plus de 700 collaborateurs, il est ouvertement accusé de pratiques illicites. Notamment dans sa décharge de Bioley-Orjulaz où un procureur a enquêté avant de classer le dossier, aujourd'hui en examen au Tribunal fédéral. Derrière les accusations se trouve Bernard Nicod, l'associé d'Orllati devenu ennemi sur le projet des Cèdres et de sa tour, à Chavannes-près-Renens. Et aussi un dénonciateur anonyme démasqué, Fabien Dunand, ancien rédacteur en chef de *24 heures* engagé dans ce qu'il nomme un «combat citoyen». Dans ses bureaux de Bioley-Orjulaz, Avni Orllati livre sa version des faits.

**Vous mettez un terme à votre discrétion habituelle, pourquoi?**

Parce qu'une ligne rouge a été franchie. Pendant des années, nous n'avons pas donné d'importance aux médisances et aux accusations portées contre nous. Que des gens propagent de fausses rumeurs à notre sujet, c'est détestable, mais on ne peut pas l'empêcher. Il y aura toujours des jaloux. Depuis plus de 20 ans, nous nous sommes donc concentrés sur nos clients et nos employés. Mais aujourd'hui, les fausses accusations ont atteint une am-

pleur ignoble qui nous oblige à réagir. Nous avons d'ailleurs déposé une plainte pénale contre Bernard Nicod, Sotrag et Marti, de même que contre le corbeau Fabien Dunand. Nous irons jusqu'au bout. Ces calomnieurs doivent assumer leurs responsabilités devant la justice.

**La ligne rouge, pour vous, c'est d'être accusé d'avoir triché en déposant des déchets illicites dans votre décharge?** Bien sûr. Nous sommes une entreprise familiale. J'ai trois frères, quatre neveux et mon épouse aussi qui y travaillent. Comment peut-on imaginer que je puisse commettre des tricheries? Mais il faudrait être

fou pour mettre en danger sa propre famille!

**Face à nous, vous pouvez affirmer que vous n'avez rien commis d'irrégulier, ici, à Bioley-Orjulaz?**

Mais naturellement. Et pas seulement ici à Bioley, mais partout sur nos chantiers. Je suis serein aujourd'hui et je suis resté serein pendant les neuf mois de la procédure qui a été classée par le procureur parce que je n'ai rien à me reprocher. Encore une fois, il faut être fou pour penser que les Orllati sont assez stupides pour mettre en danger tout ce qu'ils ont créé de leurs propres mains depuis 22 ans.

**Vous êtes aussi soupçonné de déverser des terres de chantier sur une parcelle de l'État protégée sur le plan écologique...**

J'ai lu ça. On nous accuse d'y avoir créé un dépôt. Encore une absurdité. C'est un endroit où vivent des oiseaux à protéger, des gravelots. Chaque année, il faut leur laisser de la place vierge qui ne peut pas être une friche. Nous avons une convention avec l'État de Vaud qui définit la période écologique, qui va d'avril à septembre, pendant laquelle nous laissons les lieux en stand-by. Nous utilisons le terrain pendant la période non écologique. Ces faits sont contrôlés par un spécialiste de

l'écologie. Tout est légal, tout est contrôlé.

**Bernard Nicod vous a accusé d'irrégularité dans un chantier de l'Ouest lausannois, Alpe'Square. Quelle est votre version?**

C'est une accusation sans fondement, comme toutes les autres accusations qu'il a portées contre nous. Il nous avait demandé de travailler sur la base d'un forfait pour des travaux de dépollution, de terrassement et de géothermie. Nous avons évalué le risque et nous avons accepté. Par chance pour nous, il y a eu moins de terres

**Suite en page 18**

## Comment une marge immobilière se transforme en machines

**• Vos concurrents s'étonnent de votre gros parc de machines. Comment l'avez-vous financé?**

Je vais vous faire une confidence. Avec le bâtiment Kodak, à Renens, revendu en 2012 à Swisscanto, j'ai réalisé une marge de plusieurs dizaines de millions de francs, même après en avoir versé 18 à Pascal Broulis. J'ai acheté ce bâtiment fin 2008 dans des circonstances très particulières. En début d'année, j'avais fait une offre très basse qui correspondait à ce que je pouvais payer. Le montant était tellement bas qu'il ne pouvait qu'être refusé. Mais vers le mois de novembre, Kodak est revenu vers moi.

Ils voulaient absolument boucler l'affaire avant la fin de l'année. Les autres offres étaient toutes assorties de conditions liées par exemple à l'obtention du permis de construire. Mon offre était ferme, sans condition. Ils m'ont demandé de la revoir une dernière fois. J'ai encore baissé mon prix de 500 000 francs et, à ma grande surprise, ils ont dit oui. En fait, c'était très embêtant parce que je n'avais pas l'argent. Ils ont accepté que je ne verse que la moitié du montant à la signature. Chez le notaire, les gens étaient presque choqués par le montant tellement bas de la transaction. Ensuite, j'ai rapidement trouvé des locataires pour remplir

l'immeuble. D'abord Aldi, dont le bail a permis de doubler la valeur du terrain par rapport au montant que j'avais payé. La banque a suivi. Ensuite, j'ai eu la chance de signer un bail avec l'État de Vaud, puis un troisième locataire. Au bout de quatre ans, l'opération m'a permis de dégager l'importante marge dont je vous parle. C'est avec ce genre d'opérations qu'on dispose de l'argent pour acheter par exemple des machines. Mais cela ne tombe pas du ciel. Il faut de la chance et du travail. Et il ne faut pas avoir la main qui tremble quand vous signez des contrats avec ce genre de montants. Je réinvestis tous mes

bénéfices dans mon outil de travail pour le pérenniser. Depuis quatre ou cinq ans, notre groupe fait partie du club des 100 meilleurs contributeurs vaudois. Depuis six ou sept ans, nous avons versé à peu près 50 millions d'impôts. Et on va continuer d'en payer. Parce qu'on va continuer à produire de la richesse. Et vous ne trouverez pas mon nom dans les «Panama» ou les «Paradise Papers». À titre individuel, je suis imposé à Mex et l'entreprise à Bioley-Orjulaz. Y compris la holding. Et je suis très fier de payer des impôts ici sur de l'argent que je gagne ici. Je trouve normal de participer à la redistribution de cette richesse.

## Jacky Delapierre défend les millions de la Pontaise

**Lausanne** Pour le directeur exécutif d'Athletissima, les 8 millions qui doivent être injectés dans le stade avant sa démolition ne le seront pas «pour le seul intérêt d'une bande de copains», mais pour l'athlétisme et la ville en général. Explications d'un homme blessé. **Page 21**

## Les vieilles autos de Grandson déménagent

**Restauration** Alors que le château est en cours de transformation, les voitures anciennes de sa collection, dont cette Rolls-Royce Phantom I de 1927 ayant appartenu à Greta Garbo, ont été transportées vers Zurich pour y être restaurées. **Pages 22-23**



## La station des Rousses ouvre 19 pistes ce week-end

**Sports d'hiver** Samedi, la station des Rousses offre 20% sur les forfaits ce week-end et mercredi 13. Dix-neuf pistes seront ouvertes dans trois massifs. Près de 60 km seront tracés pour le ski nordique et 80 km d'itinéraires seront ouverts aux raquettes. **Page 23**

## Affaire Orllati-Nicod

Suite de la page 17

polluées que prévu. Je ne peux pas inventer la pollution ni la diminuer. Tout est contrôlé. Il vous suffit de demander aux mandataires de Bernard Nicod le rapport de ce chantier pour le vérifier.

**Le conflit avec Bernard Nicod s'est ensuite cristallisé sur le projet de quartier des Cèdres, à Chavannes-près-Renens...**  
Nous avons travaillé ensemble depuis 2012 jusqu'à fin 2015. C'est alors que le clash s'est produit. Le quartier des Cèdres est un projet phare, de très grande taille, avec en plus, pour la première fois depuis très longtemps en Suisse romande, la possibilité de construire une vraie tour. Alors qu'il est arrivé tard sur le projet, Bernard Nicod se l'est approprié. Il aurait voulu briller et faire ce quartier seul. Il a cru qu'il pouvait prendre le lead et mener lui-même, seul, ce plan de quartier. Dans sa tête, il s'est fait un film, c'est devenu son chantier, son plan de quartier. Or, il ne possède que 20% du terrain. Au moment de lancer la première étape du projet, celle qui est actuellement en construction et qui se trouve entièrement sur mes parcelles, il a exigé une part de 50%. C'était bien entendu exclu. Par la suite, je lui ai fait plusieurs propositions. Il les a toutes refusées. Au lieu de négocier, à un moment donné, il a perdu la tête. Il s'est dit qu'il allait me discréditer et il a monté son complot visant à prouver, à l'aide de son détective et de nombreux complices, que le Groupe Orllati agissait hors la loi. C'est un comportement de fou, difficile à comprendre. Je n'aimerais pas être à sa place.

**Aux Cèdres, que se passe-t-il, la situation est-elle bloquée?**  
Pas du tout. La première étape du chantier a démarré. Plus de 200 logements sont en construction. Ils seront livrés à la fin de 2018. Une deuxième étape va démarrer dans la foulée avec 120 logements et un commerce. Plusieurs autres étapes seront réalisées. Le projet se réalise, même sans Bernard Nicod.

**Et la tour, y a-t-il une chance qu'elle voie le jour?**  
Bien sûr. Selon le phasage du projet que nous choisissons, nous avons jusqu'en 2020 ou même jusqu'en 2024 pour trouver une solution avec Bernard Nicod sur la tour. Et je n'ai aucun doute que nous trouverons une solution, par exemple en lui rachetant sa part.

**Et donc, malgré la plainte pénale que vous avez déposée, vous seriez prêt à continuer à travailler avec Bernard Nicod?**  
Bernard Nicod nous a calomniés et il continue de porter des accusations infondées. Après avoir été blanchis par le procureur en mai dernier, nous n'avons pas d'autre choix que de porter plainte contre lui et contre les deux entreprises que nous soupçonnons de complicité, Sotrag et

Marti. Mais cela n'enlève rien à notre volonté de mener à terme le projet des Cèdres. J'ai un engagement moral vis-à-vis de la Commune et de la population de Chavannes-près-Renens, et je ferai tout pour mener à bien ce plan de quartier jusqu'au bout.

**On vous accuse d'être favorisé par Jacqueline de Quattro...**  
Parmi toutes les accusations, c'est la plus absurde. À l'été 2016, quand Jacqueline de Quattro a décidé de nous dénoncer au procureur, elle a pris une décision très grave à notre égard. Elle n'avait pas l'obligation de le faire. Elle aurait pu demander à ses services de procéder à des vérifications ou elle aurait pu choisir d'autres moyens d'investigation. Elle a choisi l'option la plus sévère et la plus dommageable pour notre entreprise et nous en subissons aujourd'hui encore très directement les conséquences négatives.

**Mais justement, n'était-ce pas une façon d'éviter qu'on l'accuse de vous favoriser?**  
Je ne comprends pas ce raisonnement et de toute manière il ne correspond pas à la réalité. Nous sommes en train de préparer une gravière à Bettens. La procédure pour obtenir le permis a duré 15 ans. Nous avons une décharge à Vernand. Nous avons commencé à travailler en 2002, elle va ouvrir l'an prochain. À Cossonay, nous avons mis une dizaine d'années pour faire aboutir le projet. Nous inaugurons mercredi notre plate-forme de lavage des terres polluées. Il a fallu 18 mois pour obtenir

«Quand le procureur est venu ici, il n'a pas fait des sondages, mais un gruyère de sondages. Il y avait des trous partout jusqu'à plusieurs mètres de profondeur»

**Avni Orllati** Patron du Groupe Orllati

les permis de construire. L'État a été taillon. Il nous a demandé des garanties sur tout. Nous inaugurons une installation à l'épreuve d'une bombe atomique.

**Vos concurrents ont un autre avis sur la question!**  
Nos concurrents devraient consacrer moins d'énergie à essayer de nous nuire et davantage à faire avancer leurs projets. La différence que nous avons avec nos concurrents, c'est l'énergie et la persévérance que nous investissons dans nos projets. Nous ne sommes pas plus intelligents qu'eux. Mais nous travaillons peut-être plus. Ce qui nous permet d'arriver avant eux sur certains sites pour en assurer la maîtrise. Et si nos sites sont mieux situés que ceux de nos concurrents, c'est un fait sur lequel les services de l'État n'ont aucune influence. Ensuite, nos projets sont soumis au même système démocratique des mises à l'enquête et des oppositions que ceux de nos concurrents. Aujourd'hui, je pense même que nous sommes

certainement l'entreprise la plus contrôlée de tout le canton.

**Le procureur est soupçonné de ne pas avoir creusé assez. Qu'en est-il?**  
Il a répondu à cette question dans son ordonnance de classement. Il a scrupuleusement examiné chaque accusation. Le travail a été fait. On est allé chercher un pauvre chauffeur, sans doute en lui promettant Dieu sait quoi, pour porter des accusations qui n'amènent absolument rien de nouveau. Tout a été contrôlé et vérifié dans nos décharges. Quand le procureur est venu ici, il n'a pas fait des sondages, mais un gruyère de sondages. Il y avait des trous partout jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Les échantillons prélevés ont été analysés en laboratoire. Ces analyses n'ont rien donné. C'est un peu le monde à l'envers. J'aimerais rappeler que, dans toute cette affaire, non seulement le Groupe Orllati a été blanchi, mais il n'a même jamais été mis en prévention. En revanche, les deux personnages qui se répandent dans les médias depuis des semaines sont, eux, prévenus dans deux procédures pour calomnie. Ils sont sous enquête pénale pour calomnie et ils continuent impunément à nous salir. C'est inacceptable. Il faut que ça s'arrête. Je ne m'explique d'ailleurs pas pourquoi une personnalité comme celle de Fabien Dunand s'abaisse à devenir le valet de Bernard Nicod.

**Pensez-vous que vos origines kosovares peuvent inspirer des sentiments racistes et vous associer**

## Des centaines de trajets en camion seront évités

● Grâce à la mise en service ces jours d'une plate-forme de valorisation de terres polluées, qui s'ajoute à celle d'une centrale à béton sur sa base à Bioley-Orjulaz, le Groupe Orllati va pouvoir éviter des centaines de trajets de camions. La première de ces deux installations n'avait en effet jusque-là pas d'équivalent en Suisse romande. Elle évitera désormais aux terres polluées, de plus en plus souvent extraites, notamment sur les sites de friches industrielles, de devoir voyager jusqu'à Zurich. Sables et graviers pourront être retirés dans le Gros-de-Vaud, afin de concentrer les polluants dans des boues pouvant être traitées de manière spécifique. Les gravats pourront, eux, être revalorisés directement à Bioley-Orjulaz, puisque le groupe dispose depuis l'an passé de sa propre centrale à béton. «En réalisant toutes les opérations sur un même site, nous créons des synergies et évitons des transports. Nous gérons donc notre site comme un pôle d'écologie industrielle», a souligné le CEO, Robert Ischer, mercredi soir



**La plate-forme de valorisation de terres polluées du groupe Orllati à Bioley-Orjulaz est une installation unique en Suisse romande.** KEYSTONE/L.GILLIERON

devant un parterre d'une soixantaine d'invités, principalement des personnalités politiques de la région. Si l'inauguration était prévue de longue date, les événements de ces derniers mois lui ont donné une résonance particulière. Le directeur en

a donc profité pour «remettre l'église au milieu du village» en rappelant que le groupe avait été intégralement blanchi des accusations de pollution. Fidèle à sa réputation de discrétion, Avni Orllati était présent dans la salle, mais n'a pas pris la parole publiquement. **S.MR**

**aux termes, parfois utilisés, de mafieux ou de brigand?**  
Je suis Suisse d'adoption et je suis très fier de l'être. Je ne renie pas pour autant mes origines. Je viens d'un milieu très modeste. Mon père est arrivé ici dans les années 1970. Il a vécu très chichement, il a quelque part sacrifié sa vie pour nous élever, nous donner à manger. Non, je ne ressens pas de racisme à mon égard. Si nous avons été victimes de racisme, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui. Je me nourris de choses positives. Je me sens bien auprès des gens de la place, d'ici, de l'économie locale, de tous ceux qui nous font confiance, quelle que soit notre origine. Je suis un citoyen du monde et ma vie est ici. Je ne veux pas m'abaisser à changer quoi que ce soit dans mon mode de fonctionnement à cause de quelques personnes malsaines ou frustrées.

**Mais votre famille et vos employés en souffrent.**  
Mes frères et moi vivons cela très sereinement. Pour mes équipes et mon entourage, c'est un peu différent. Il va de soi que ça les touche. Ils se demandent si nous leur cachons des choses. Je dois chaque fois expliquer. La toute première fois qu'un article est paru sur la «justice vaudoise qui s'intéressait à Orllati», j'avais rendez-vous chez Nestlé pour un chantier évalué à deux millions. Ce sont des professionnels et ils ont bien compris. Mais j'ai dû commencer l'entretien par me justifier. On a eu le boulot parce que nous prouvons notre valeur par nos actes et pas par des rumeurs. Encore une fois, il faudrait être complètement fou pour tricher et mettre en péril non pas seulement l'entreprise qui porte mon nom, mais ma famille tout entière. Je veux pérenniser l'entreprise pour les miens, pour mes enfants, pour mes neveux.

**Avez-vous versé de l'argent pour financer la campagne électorale de Jacqueline de Quattro, comme certains le disent?**  
Zéro franc. Jamais, jamais. Ni à titre personnel, ni au nom de l'entreprise. C'est encore une pure invention, une spéculation de ce corbeau qui nous empoisonne la vie et que la justice doit faire taire au plus vite.

**Vous vous diversifiez dans le domaine médical en étant propriétaire de Derma Clinic Lausanne, pourquoi?**  
Pour deux raisons. On était en contact avec des médecins et je désirais valoriser mes surfaces dans des bâtiments que j'avais construits. J'ai aussi envie de développer des projets pour les seniors en lien avec mon pôle immobilier.

**La couleur turquoise de vos camions de votre logo, c'est un peu comme l'orange d'EasyJet, non?**  
On a effectivement cherché une identité visuelle pour nous démarquer. Notamment du jaune ou de l'orange, très présents chez nos concurrents. Une couleur avec laquelle j'ai une affinité personnelle.

## Grand Conseil

### Alors que la Confédération serre la vis, le Grand Conseil veut assouplir les naturalisations

**Étrangers**  
Les députés ont commencé leurs travaux autour de la loi sur le droit de cité. La gauche fait contre mauvaise fortune bon cœur pour assouplir les dispositions fédérales

Peut-on demander à un candidat à la naturalisation: «Comment se fait-il qu'on ne vous voie pas souvent au village?» La réponse devrait être non, selon les députés. Mercredi ils ont en effet accepté d'entrer en matière sur la nouvelle loi sur le droit de cité (par 114 voix contre 6, avec 3 abstentions). Cette loi empêchera ce genre de questions,

après des situations ahurissantes révélées ces derniers mois (*notre édition du 11 novembre*). Tout n'est pas fait, la première lecture devant se terminer la semaine prochaine seulement. Une chose est sûre: la procédure de naturalisation changera. D'une part, parce que ce nouveau texte découle de la loi sur la nationalité suisse, adoptée en 2014, qui serrera la vis dès janvier. Et d'autre part, parce que le projet vaudois prévoit de mieux cadrer les communes, ce que soutiennent tous les partis. Il créera notamment un pot commun de 200 à 240 questions. La droite, qui soutient franchement le texte du Conseil d'État, est restée averse en paroles lors du débat d'entrée en ma-

tière. L'UDC Alette Rey-Marion rappelle que «l'octroi du droit de cité doit être bien préparé et mérité». Quant au Parti libéral-radical, il «salue» le fait que le Conseil d'État limite à deux ans le laps de temps minimum qu'un candidat doit passer dans le canton de Vaud avant de déposer une demande. Les cantons ont le droit de fixer la limite à cinq ans. Les élus de gauche s'en réjouissent aussi, car la Constitution cantonale prévoit que l'État et les communes «facilitent» la naturalisation. Mais nombre de socialistes et de Verts soulignent leurs regrets face à des dispositions fédérales qu'ils jugent trop restrictives. «Nous avons raté le train du référendum en 2014, note l'éco-

logue Raphaël Mahaim. Aujourd'hui, il n'est pas nécessaire de rajouter une encouble aux dispositions fédérales.» À d'autres qui émettent les mêmes regrets, le conseiller d'État libéral-radical Philippe Leuba répond très sèchement: «Vous ne l'avez pas fait car vous étiez sûrs de perdre!» En fait, seule une petite minorité s'oppose clairement au projet: Vaud Libre et Ensemble à Gauche. «Nous ne sommes pas d'accord d'appliquer le droit fédéral, qui constitue une régression, insiste ainsi Jean-Michel Dolivo (SolidaritéS). Avec un refus, nous voulons provoquer un débat politique au niveau fédéral.» **Mathieu Signorell**

### En bref

**Budget 9,5 milliards, ni plus, ni moins**  
Le Grand Conseil a terminé ce mercredi sa première lecture du budget 2018 de l'État de Vaud. Celui-ci table sur des dépenses de 9,5 milliards de francs l'année prochaine, avec un bénéfice de seulement 62 000 francs. Résultat des discussions au parlement: toutes les modifications proposées par l'un ou l'autre député ont été balayées. Elles émanaient principalement de la gauche radicale. Ses représentants ont proposé, entre autres, d'augmenter de 65 millions les prévisions de recettes fiscales. Ils les jugent sous-évaluées «pour faire croire que le budget est à la limite de l'équilibre», selon les termes d'Hadrien Buclin (SolidaritéS). **M.SL**

**Agriculture Contre l'ouverture douanière**  
Le Grand Conseil ne veut pas entendre parler de libéralisation et d'ouverture douanière pour l'agriculture suisse. Les députés ont accepté mercredi une résolution proposée par l'agriculteur et député UDC Philippe Jobin. Le texte demande au Conseil d'État et au parlement fédéral de s'opposer à la politique agricole 2022 du Conseil fédéral, présentée en novembre. Considérée comme «sournoise», selon le texte de l'UDC, cette stratégie mise sur des accords de libre-échange et une réduction des tarifs douaniers. Plusieurs députés de gauche et du centre se sont dits surpris d'entendre la droite critiquer une politique économique libérale. **M.SL**